Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-264210295-20250331-310320254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2025
Publication : 07/04/2025

République Française **Département de la Loire**

C.C.A.S
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Ville de Montbrison

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

N° : 2025/8

Séance ordinaire du 31 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Présents :

1. Mme Martine GRIVILLERS, Vice-Présidente
2. Mme Cécile MARRIETTE
3. Mme Géraldine DERGELET
4. Mme Claudine POYET
5. Mme Emmanuelle GUIGNARD
6. Mme Arlette MATHIEU
7. Mme Jutta JUHNKE
8. Mme Carol DE SIQUEIRA
9. Mme Stéphanie MAZIOUX (arrivée à 18h04)
10. Mme Jocelyne CHAPERON (arrivée à 18h02)
11. M. Christophe BAZILE, Président
12.
13.

Absent.s ayant donné pouvoir :
Aucun

Excusé.s :
M.M. Joël PUTIGNIER, Adjoint aux Finances, à la sécurité, à la salubrité, à la gestion parc automobile
Patrice ROMEUF, Représentant d'une association d'insertion et de lutte contre l'exclusion (Mission locale)

OBJET DE LA DELIBERATION : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION - EXCERCICE 2024

Le Conseil d'Administration réuni sous la Vice-Présidence de Madame Martine GRIVILLERS,
Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2024 du CCAS de Montbrison

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du CCAS
Constatant que le compte administratif présente :
- un excédent de fonctionnement de **3 122,72 €**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) **Excédent antérieur reporté** (report à nouveau créditeur) CCAS DE MONTBRISON	4 446,91
RESULTAT DE L'EXERCICE :	-1 324,19

CCAS DE MONTBRISON	
A) <u>EXCEDENT AU 31/12/2024</u> **Affectation obligatoire** *à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	3 122,72
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) **Solde disponible** Affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserves (compte 1068) * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	3 122,72 3 122,72

Après en avoir discuté et délibéré, il est procédé à son approbation par vote à main levée.

Nombre de votants : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre de voix pour : 11
Nombre d'abstentions : 0

La délibération approuvant l'Affectation du résultat d'exploitation est adoptée à l'unanimité (11 voix pour).

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES VOTANTS.

CERTIFIE – MONTBRISON, le 31 mars 2025.

LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS,
Martine GRIVILLERS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MONTBRISON (Loire)